

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

Les annonces non parvenues le JEUDI à 16 heures seront renvoyées à huitaine - Mail : aji.montagne@orange.fr

Toutes les annonces judiciaires et légales paraissant dans notre journal sont désormais accessibles à tous depuis n'importe quel endroit d'Europe sur la plateforme internet numérique Actulegales.fr

Communauté des Communes du Plateau de Lannemezan

Enquête publique relative au projet de carte communale d'Artiguemy

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté intercommunal, le Président a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'élaboration de la carte communale d'Artiguemy.

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 36 jours consécutifs, du mercredi 4 avril au mercredi 9 mai 2018 inclus.

Le responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées est Monsieur Bruno FOURCADE, Maire d'Artiguemy.

A été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Pau, Monsieur DUBERTRAND Christian, en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie d'Artiguemy et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture du siège administratif de la Communauté des Communes du Plateau de Lannemezan (1, route d'Espagne, 65250 La Barthe-de-Neste), soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de carte communale et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit au siège de la CCPL (1, route d'Espagne à La Barthe-de-Neste) ou à la mairie d'Artiguemy ou par voie électronique à l'adresse suivante : cartecommunale.artiguemy@gmail.com (dans ce cas, noter en objet du courriel « Observations CC pour commissaire enquêteur »).

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont intégrées au dossier de carte communale et peuvent donc être consultées dans les mêmes conditions.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie d'Artiguemy les :

- mercredi 11 avril 2018 de 9h à 12h,
- samedi 21 avril 2018 de 9h à 12h,
- mercredi 9 mai 2018 de 9h à 12h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège administratif de la CCPL, 1, route d'Espagne, 65250 La Barthe-de-Neste ou à la mairie d'Artiguemy un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet suivant : <http://maisonsdesbaronies.com>.

Après l'enquête publique, et en cas d'avis favorable, le projet de carte communale, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil communautaire puis transmis à la préfète des Hautes-Pyrénées pour approbation. Une fois le dossier déposé en préfecture, la préfète disposera de deux mois pour approuver par arrêté la carte communale. A l'expiration de ce délai, la préfète est réputée avoir approuvé la carte.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 1^{er} mars 2018, il a été constitué le **Groupeement Agricole d'Exploitation en Commun DU BERNET**, définitivement reconnu le 21 février 2018, dont le siège social est fixé au 3, chemin de Bigorre à Cantaous (65150). Le groupement sera immatriculé au R.C.S. de Tarbes.

Pour avis,
La Gérance.

E.U.R.L. SERGE AUTO

Au capital de 7 500 euros
4, rue du Val d'Adour
65140 ESCONDEAUX
SIREN 483 920 229

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 28 février 2018, l'associé unique, Monsieur Albano DE OLIVEIRA de la société SERGE AUTO dont le siège social est, 4, rue du Val d'Adour à Escondeaux (65140) a décidé la dissolution de la société à compter de la date de l'AGE.

Monsieur Albano DE OLIVEIRA est nommé liquidateur de la société. Le siège de la liquidation est fixé au, 4, rue du Val d'Adour à Escondeaux (65140).

Le gérant.

Maître Philippe CADILHAC, Notaire

2, rue du Corps Franc Pommiers
65230 CASTELNAU-MAGNOAC

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 22 décembre 2016, Monsieur René Jean François BOYER, né à Réjaumont, le 17 mai 1928, demeurant à Réjaumont (65300), décédé à Lannemezan, le 1^{er} janvier 2018, a institué un légataire universel. Testament déposé au rang des minutes de M^e Philippe CADILHAC, suivant procès-verbal en date du 20 février 2018, dont une copie authentique a été reçue par le TGI de Tarbes, le 23 février 2018.

Les oppositions sont à former en l'étude de M^e Nicolas DUPOUY, Notaire à Ossun (65390) 2, rue Léon Baile, Notaire chargé du règlement de la succession.

SELARL Xavier BERDOU Delphine FONT-BASSABER et Delphine MARTY

Notaires associés
10, avenue du Maréchal Juin
65 100 LOURDES

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 20 avril 2015, Madame Janine Marie Juliette DELEU en son vivant, retraitée, veuve, non remariée, de Monsieur Michel, Joseph, François ENOCK demeurant à Sère-en-Lavedan (Hautes-Pyrénées) 6, route de Salles, née à Marchienne-au-Pont (Belgique) le 10 juillet 1931 et décédée à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) le 1^{er} janvier 2018 a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Delphine FONT-BASSABER, Notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Xavier BERDOU, Delphine FONT-BASSABER et Delphine MARTY » titulaire d'un office notarial dont le siège est à Lourdes (Hautes-Pyrénées), 10, avenue du Maréchal Juin, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine compte tenu du caractère universel de son legs et de l'absence d'héritiers réservataires. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Delphine FONT-BASSABER, Notaire à Lourdes (65100), référence CRPCEN : 65028, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

GRAIN DE SOIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : Quartier Lahitte
65200 BONNEFONT
RCS Tarbes n°805 151 909

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30/05/2017, Monsieur Claude DABADIE a démissionné de ses fonctions de membre du comité de direction à compter du 30 mai 2017.

Pour avis,
La Gérance.

NESBIPRO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 5, avenue du Général Leclerc
65100 LOURDES
811 549 278 RCS Tarbes

L'Assemblée Générale réunie le 1^{er} mars 2018 a décidé de transférer le siège social du 5, avenue du Général Leclerc, 65100 Lourdes au 1, rue de la Halle, 65100 Lourdes, à compter du 1^{er} mars 2018, et de modifier en conséquence l'article n°4 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.

DIONYSIES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : Rue 11 Novembre
65460 BAZET
534 215 777 RCS Tarbes

Aux termes d'une délibération en date du 30 août 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée DIONYSIES a décidé de transférer le siège social du Rue 11 Novembre, 65460 Bazet au 40, rue de la Bigorre, 65350 Oléac-Débat à compter du 1^{er} septembre 2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.

Etude de Maîtres Jean CHAUCHET et Karen CRESSEVEUR-CHAUCHET

Notaires associés
à LEMBEYE (Pyrénées-Atlantiques)
20, place Marcadieu

AVIS DE MODIFICATION

Suivant acte reçu par Maître Jean CHAUCHET, Notaire à Lembeye (64350), le 11 décembre 2017, enregistré, concernant la société civile immobilière dénommée **LECID**, immatriculée au RCS de Tarbes sous le numéro 520 203 886, il a été constaté, à compter du 11 décembre 2017 :

1/ La démission du gérant : Madame Rosé-Marie Madeleine POUYFOURCAT épouse RUIZ-HUIDOBRO, demeurant à Andrest (65390), 9, rue Joliot-Curie,

2/ La nomination d'un nouveau gérant : Madame Marie-José RUIZ-HUIDOBRO, demeurant à Bordères-sur-l'Echez (65320), Domaine du Commandeur, 16, rue Paul Sensever.

Pour avis,
Le Notaire.

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
ANGLADE INVESTISSEMENT

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 2, rue de l'Alaric, 65360 Allier.

Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger :

- la propriété, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'immeubles sis au 21, place Marcadieu, 65000 Tarbes.

- toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 ans.

Capital : 1 000 euros.

Gérants : M. Sébastien ANGLADE et M^{me} Elodie ANGLADE, demeurant 2, rue de l'Alaric, 65360 Allier.

Immatriculation : au RCS de Tarbes.

Pour avis.

Aux termes d'un acte reçu par Maître Benjamin PUJOL CAPDEVIELLE, Notaire à Tarbes, le 27 février 2018, les associés de la **SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE MECASIGA**, Société Civile au capital de 11 200 euros, ayant son siège social à Tarbes, 30, rue Ampère, identifiée au SIREN 424 953 552 RCS Tarbes, ont décidé :

D'augmenter à compter du 27 février 2018 le capital social de 9 568 euros, pour le porter à 20 768 euros par création de 598 parts sociales, au moyen d'un apport en nature consistant en un entier immeuble placé sous le régime de la copropriété situé à Aureilhan, lieu dit Les Arrioux, avenue des Cèdres, cadastré section AE, sous les numéros 156 pour 3 a 68 ca et 424 pour 96 ca. Formant le lot numéro 37 du lotissement des Cèdres. Règlement de copropriété publié. Evalué à la somme de 9 568 euros.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

Pour avis.

DELAS ET FILS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : ZI du Marmajou
65700 MAUBOURGUET
487 967 887 RCS Tarbes

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Christian DELAS de ses fonctions de gérant à compter du 30 septembre 2017 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Christian DELAS a été supprimée.

Pour avis,
La Gérance.

LEGI SUD-OUEST

Société d'Avocats
18, rue Maréchal Foch - 65000 Tarbes

SISCA

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 523 000 €
Siège social : 144, route de Toulouse
65600 SEMEAC
Registre du Commerce & des Sociétés :
Tarbes 352 747 018

Par délibération en date du 23 novembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé de réduire le capital social de 280 416 €, le ramenant ainsi de 3 523 000 € à 3 242 584 €, par voie de rachat en vue de leur annulation de 3 680 actions.

La réduction du capital a été constatée le 30 janvier 2018 et les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le capital est désormais fixé à la somme de 3 242 584 € divisé en 42 550 actions.